

# Atelier national sur la gestion des déchets souillés

Pointe-Noire, République du Congo  
27-29 juin 2017

Global Initiative for Western, Central and Southern Africa

Introduction p.6

Objectif p.7

Activité p.8

Recommandations p.17

Organisé par le Ministère  
des Transports, de  
l'Aviation Civile et de la  
Marine Marchande



**NOTE**

This document has been prepared within the framework of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa as a contribution to the implementation of the biennial action envisaged for this Initiative. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the IMO or IPIECA concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

**This document can be downloaded from [www.giwacaf.org](http://www.giwacaf.org) and for bibliographic purposes should be cited as follows:**

**IMO/IPIECA. 2017. Rapport de l'atelier national sur la gestion des déchets souillés, pour le Congo  
42 Pages.**



## Executive summary

The National Workshop aiming at developing the management of polluted waste was organized in Pointe Noire, Republic of Congo from 27th to 29th June 2017.

The Ministry of Transport, Civil Aviation and Merchant Marine, within the framework of the GI WACAF project, had the responsibility to promote the event by inviting the different stakeholders to participate. The audience was composed of representatives from Ministries of Transport, Environment and Hydrocarbons, port actors, oil industries, fishing association and other environmental NGOs.

The workshop was supported by the International Maritime Organization (IMO) and IPIECA, the Global Oil and Gas Association for Environmental and Social Issues.

Around 91 participants attended the workshop held in the conference room provided by ENI Congo. A list of participants is attached to this report (see Annex 2).

The workshop aimed to assist the national responders involved in oil spillage to manage the polluted wastes. A dual approach was developed to achieve this objective:

- Theoretical sessions: general presentation:

During the first two days, the goal was to pass on general knowledge to stakeholders, including presentation of international rules and other good practices regarding oiled waste management.

The tackled issues were how to minimize, reduce, reuse and eliminate oily wastes.

For each session, the approach was to clarify if the abroad way to manage oiled wastes was applied or relevant in Congo.

- Practical session: Exercise in working group:

The last day was devoted to a practical exercise. The aim was to evaluate the theoretical knowledge learnt by the participants and applied it by working on a specific case.

The scenario took into account the collision of a cargo ship and a fishing boat creating a 500 m<sup>3</sup> IFO pollution in the Bay of Pointe Noire. Working groups had to develop a management plan including the storage, transfer and treatment of the wastes collected at sea and on shore.

Finally, one of the key points of the workshop was to raise participant's understanding on considering waste management as an essential part of National Oil Spill Contingency Plan (NOSCP).

This specific point should be validated as the majority of the participants asked from the end of the second day to integrate oily waste management in the National Plan.

More detailed recommendations are included in paragraph 7 of the report.

Another positive point to highlight is the massive attendance of the participants and their continuous involvement during the workshop.



## Table des matières

EXECUTIVE SUMMARY .....	3
1. PRESENTATION DU PROJET GI WACAF.....	5
2. INTRODUCTION .....	6
3. OBJECTIFS DE L'ATELIER.....	6
4. PROGRAMME DE L'ATELIER.....	6
5. LIEU, DATES ET PARTICIPANTS.....	7
6. ACTIVITES ET PRESENTATIONS .....	7
7. RECOMMANDATIONS .....	15
ANNEXE 1 –PROGRAMME.....	18
ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS .....	24
ANNEXE 3 – DISCOURS D'OUVERTURE DU REPRESENTANT OMI/IPIECA .....	27
ANNEXE 4 – DISCOURS D'OUVERTURE DE LA DIRECTRICE GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE, MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE. ....	29
ANNEXE 5. DISCOURS DE CLOTURE DE LA DIRECTRICE GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE, MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE . ....	34
ANNEXE 6 – QUESTIONNAIRE D'EVALUATION .....	36
ANNEXE 7 – PHOTOS.....	39

## 1. Présentation du Projet GI WACAF

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GI WACAF) est une coopération entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA), dont l'objectif est de renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbures.

Une des caractéristiques innovantes est de promouvoir le développement de partenariats publics/privés pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbures faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

La mission du GI WACAF est de renforcer la capacité nationale de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans 22 pays d'Afrique Occidentale, Centrale et Australe par la mise en place de partenariats locaux entre les industries pétrolières et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national.

Le Projet GI WACAF est un programme conjointement financé par l'OMI et par sept compagnies pétrolières membres du projet (BP, Chevron, ENI, Exxon Mobil, Shell, Total et Woodside).



Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices de déploiement avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Le GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs et indicateurs clés de performance pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par hydrocarbures. Ces objectifs couvrent les aspects de la Convention OPRC 90 :

- **Objectif 1. Législation** : Promouvoir la ratification des Conventions OPRC 90, CRC 92 et Fonds 92.
- **Objectif 2. Plan National d'Intervention d'Urgence** : Promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles (incluant : cartes de vulnérabilité, études de risques, politique d'emploi des dispersants et système de gestion de crise).
- **Objectif 3. Autorité nationale désignée** : Clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et la lutte.
- **Objectif 4. Accords régionaux de coopération et d'assistance** : Promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle en cas d'incident.
- **Objectif 5. Formation et exercice dans le pays** : Assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays.
- **Objectif 6. Moyens du pays** : Soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

## 2. Introduction

Depuis le lancement du projet GI WACAF en 2006, la république du Congo est régulièrement impliquée dans la tenue d'atelier de formation. Après la réalisation de séminaires concernant la création, la mise à jour/test du plan d'urgence, les demandes de compensations mais aussi les substances nocives dangereuses, le Congo a souhaité recevoir un appui technique concernant les déchets souillés.

En effet, suite à la volonté étatique d'augmenter le trafic maritime au port de Pointe Noire et au constant développement de l'activité pétrolière en pleine mer (ouverture de Moho Nord), le risque d'un déversement accidentel d'hydrocarbure reste d'actualité.

## 3. Objectifs de l'atelier

L'objectif général de l'atelier est de former les autorités compétentes de la République du Congo à la gestion des déchets souillés produits en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures.

Les objectifs spécifiques sont :

1. Dispenser aux délégués les connaissances et les compétences essentielles ainsi que les bonnes pratiques pour établir et gérer des opérations efficaces de gestion des déchets ; et
2. Tester et valider les connaissances transmises aux participants par le biais d'un exercice pratique.

## 4. Programme de l'atelier

L'atelier s'est tenu sur 3 jours. Le programme détaillé est disponible en annexe 1 de ce rapport.

- **Mardi 27 juin 2017**
  - Cérémonie d'ouverture
  - Introduction de l'atelier
  - Gestion des déchets : l'amont
- **Mercredi 28 juin 2017**
  - Gestion des déchets : l'aval
  - Gestion des déchets : au-delà
  - La gestion des déchets dans la stratégie de lutte
- **Jedi 29 juin 2017**
  - Exercice sur table
  - Recommandations
  - Cérémonie de clôture et remise des certificats

## 5. Lieu, dates et participants

L'atelier s'est tenu dans les locaux d'ENI Congo, à Pointe Noire, République du Congo, du 27 au 29 juin 2017. L'assemblée, constituée par un panel de 91 participants concernés par la thématique de préparation et de réponse aux pollutions marines, était constituée par des représentants des Ministères des transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, de l'Environnement, des Hydrocarbures, d'agences gouvernementales, d'industries ou encore d'ONG.

Le séminaire était animé par les experts ci-dessous, accompagnés par le Secrétariat du GI WACAF en la personne de Monsieur Julien Favier, Coordonnateur du Projet :

- Monsieur Frédéric Marignac (Le Floch Dépollution).
- Madame Anne Reglain (ITOPF)

La liste complète des participants est présentée en annexe 2.

## 6. Activités et présentations

### 6.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée le mardi 27 juin 2017 à partir de 9h30 suivant l'ordre ci-dessous :

- Discours d'ouverture de Monsieur Julien Favier, représentant de l'OMI et de l'IIPECA (disponible en annexe 3)
- Discours d'ouverture de Madame Colette Gandou, Directrice Générale de la Marine Marchande de la République du Congo (disponible en annexe 4)

Le représentant de l'OMI a souligné l'importance de la gestion des déchets dans la gestion globale de la lutte. En effet, les opérations de nettoyage génèrent de grandes quantités de déchets, qui doivent être évacués puis traités de manière appropriée. Monsieur Favier a indiqué que cette gestion, souvent négligée, est à anticiper au sein du plan d'intervention d'urgence à travers une stratégie intégrée de l'amont vers l'aval.

La Directrice Générale de la Marine Marchande a débuté son propos en rappelant le rôle prépondérant de l'industrie pétrolière congolaise au niveau du continent africain. Le gouvernement congolais, conscient de la vulnérabilité de son pays face aux marées noires, a accru sa vigilance et élaboré en 2001 un Plan National d'Intervention d'Urgence qui a été testé plusieurs fois en 2006, 2009, 2011 et récemment en 2016. Madame la Directrice a ainsi souligné que la tenue de cet atelier représente la suite logique à l'exercice de simulation du PNIU de 2016 et permettra ainsi le renforcement du cadre d'actions en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et de gestion de déchets souillés dans les eaux sous juridiction congolaise.



## 6.2 Présentations de l'atelier

### JOUR 1     Mardi 27 juin 2017

#### **Session 1: Introduction de l'atelier**

*M Julien Favier, coordinateur pour le projet GI WACAF*

*Mme Anne Réglain et M. Frédéric Marignac, Consultants GI WACAF*

Monsieur Favier a présenté les facilitateurs de l'atelier puis a réalisé un tour de table des participants afin de mieux connaître les entités représentées et leur attente concernant l'atelier.

Il a ensuite rappelé les objectifs ainsi que les activités du projet, qui a fêté ses 10 ans en 2016. Durant cette période, les actions menées de concert avec les autorités congolaises en termes de préparation à la lutte et de lutte contre la pollution par les hydrocarbures ont également été soulignées.

Le coordinateur pour le Projet GI WACAF a présenté à l'ensemble des participants les objectifs de cet atelier en insistant sur l'importance de privilégier les échanges entre l'auditoire et les consultants internationaux. Le programme des trois jours a ensuite été détaillé, en mettant l'accent les objectifs généraux et spécifiques.

#### **Session 2: Comportement des hydrocarbures déversés dans le milieu marin**

*Mme Anne Réglain, Consultante GI WACAF*

Après avoir rappelé l'origine des hydrocarbures ainsi que les propriétés physico-chimiques qui en découlent, Mme Réglain a expliqué les différents processus qui définissent le comportement des hydrocarbures déversés en mer. Ces derniers diffèrent en fonction de la nature de l'hydrocarbure et sont donc à prendre en considération pour la définition et l'évolution des stratégies de lutte, qui détermineront en aval la gestion des déchets.

Pour compléter cette présentation, un point sur les impacts environnementaux et socio-économiques pour la pêche, l'aquaculture, le tourisme et l'industrie a été également abordé. Cela permet d'avoir une vision globale sur le type et la sévérité des impacts sur différents compartiments biologiques et types de côtes potentiellement touchés par les déversements accidentels d'hydrocarbures (oiseaux marins, benthos, côtes rocheuses...).

#### **Session 3: Qu'est ce qu'un déchet ? Définition**

*M Frédéric Marignac, Consultant GI WACAF*

Dans cette session, M. Marignac s'est attaché à définir et expliquer la nature des déchets. En débutant par le rappel de la définition d'un déchet au regard de la loi, le consultant a focalisé son discours sur les déchets issus de déversements pétroliers. L'origine ainsi que le type de déchets auquel les intervenants et décideurs ont à faire face durant une pollution ont été présentés. Ainsi, en fonction des actions de lutte et de leur zone de localisation (en mer / à terre), on distingue les déchets non contaminés des déchets contaminés, catégorisés eux-mêmes en déchets solides ou liquides.

Un rappel sur la législation concernant les déchets dangereux a été exposé, ouvrant la porte à une discussion sur le cadre législatif au Congo. Pour conclure, un point fut effectué sur l'estimation du



volume de déchets ainsi que sur les facteurs influençant le volume, illustrés par des exemples des pollutions par bruts et par fiouls lourds.

Cette session a permis de souligner la difficulté de la gestion des déchets, concernant notamment l'estimation du volume de déchets générés, évolutive dans le temps et dépendante du déversement ainsi que des stratégies appliquées pour la lutte.

#### **Session 4: L'influence de la stratégie de lutte sur la quantité et la nature des déchets**

*Mme Anne Réglain, Consultante GI WACAF*

Après un bref rappel sur la variabilité du volume et de la nature des déchets inhérente à chaque déversement, Mme Réglain a présentée les différentes stratégies de lutte existantes en précisant pour chacune d'entre elles leur incidence sur la production de déchets. Pour conclure, les principaux types de déchets produits par la lutte en mer et à terre furent détaillés ainsi que les recommandations à prendre en compte afin de minimiser les quantités de déchets.

#### **Session 5: Gestion des déchets solides et liquides**

*M Frédéric Marignac, Consultant GI WACAF*

Cette session a débuté par l'explication du principe directeur de la hiérarchie des déchets. Ce principe, établi de manière internationale, permet de classer et prioriser les options de gestion des déchets, afin d'aboutir à un déchet ultime à éliminer. Les autres options permettent, dans l'ordre de priorité, de réduire, réutiliser, recycler ou valoriser les déchets produits.

En complément, le consultant a abordé les différentes actions à réaliser afin de respecter ce principe. On retiendra tout particulièrement :

- Les premières actions à mettre en place, avant l'arrivée de la pollution à terre (ex : ramassage de macro-déchets, choix des sites prioritaires) mais également pendant les opérations de lutte (ex : éviter l'étalement et l'enfouissement) ;
- Une minimisation des volumes via le choix approprié de techniques sélectives, de traitements in situ (ex : lavage sur site), de pré-traitement (ex : séchage des algues) ainsi que de protection de sites ;
- La caractérisation des déchets permettant le tri de ces derniers ;
- La formation et l'encadrement du personnel sur les principes de base d'un chantier et les techniques appliquées

**JOUR 2** Mercredi 28 juin 2017

**Session 7: Logistique : Stockage et transport des déchets**

*M Frédéric Marignac, Consultant GI WACAF*

La présentation s'est attachée à expliquer les caractéristiques des stockages en mer et à terre. Concernant la logistique en mer, l'importance des capacités de stockage des navires de lutte ainsi que la phase de transfert des déchets à terre ont été soulignées.

Pour la partie logistique à terre, le consultant a expliqué en détail les types de stockage à réaliser (stockage primaire, intermédiaire et long terme) en insistant sur les contraintes spécifiques à chaque type de stockage.

Finalement, un focus sur la gestion des transports a permis d'aborder la thématique des transferts entre sites de collecte et sites de stockage, en insistant sur les différents moyens de transport ainsi que la problématique des sites d'accès difficiles. La présentation s'est terminée par un dernier point légal, abordant la réglementation ADR et ses obligations à respecter, ainsi que la traçabilité des déchets (ex : bordereau de suivi des déchets). Cette présentation a permis de souligner l'importance d'un plan de gestion des déchets, à intégrer dans le plan national de lutte contre les hydrocarbures.

**Session 8: Traitement, recyclage et élimination des déchets**

*Mme Anne Réglain, Consultante GI WACAF*

Mme Réglain a présenté l'ensemble des filières possibles existantes et reconnues au niveau de la réglementation internationale pour le traitement et le pré-traitement des déchets liquides et solides. Les types de traitement ont également été détaillés, à savoir les traitements physico-chimiques, biologiques et thermiques. Lors de cette présentation, la consultante a insisté sur le fait que le pré-traitement permettait de réduire le volume de déchets à traiter, et que cette option devait être réalisée, dans la mesure du possible, sur les sites de collecte ou sur les sites de stockage intermédiaires. En conclusion, les options de traitement envisageables et disponibles au Congo furent abordées par l'assemblée.

**Session 9: Diffusion du film documentaire réalisé par ITOPF sur la gestion des déchets**

Ce film documentaire a repris et synthétisé les points abordés lors des présentations précédentes, en reprenant en images la gestion des déchets pour des accidents majeurs depuis la collecte jusqu'au traitement ou l'élimination finale.

**Session 10: Responsabilité et indemnisation : le traitement des déchets et le concept du « raisonnable »**

*Mme Anne Réglain, Consultante GI WACAF*

Après avoir détaillé les différents régimes internationaux d'indemnisation existants (champs d'application, limitation de responsabilité et concept du « raisonnable »), Mme Réglain s'est attachée à démontrer l'application de ce principe pour la gestion des déchets. Elle a rappelé que l'indemnisation couvrait les champs du stockage temporaire, du transport et du traitement final. Le caractère « 'raisonnable » concerne quant à lui la quantité de déchets produite (fonction de la stratégie de lutte

ainsi que l'utilisation des consommables), mais également les dépenses engendrées, qui doivent être proportionnées aux bénéfices attendus et au contexte local.

Comme toute demande d'indemnisation, la gestion des déchets doit respecter les procédures établies, à savoir :

- Etre admissible, c'est-à-dire concerner des mesures indemnisables,
- Etre prouvé, c'est-à-dire constitué de suffisamment d'informations pour permettre une évaluation factuelle,
- Etre « raisonnable », c'est-à-dire proportionnée, basée sur un avis techniques et bénéficier d'un rapport coût/efficacité démontré.

### **Session 11: Présentation du Plan National d'Intervention d'Urgence de la République du Congo**

*M. Médard Ngbobo, Chef de service de la protection du milieu marin, Direction Générale de la Marine Marchande, Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande*

Le CV Médard Ngbobo, Chef du service de la protection du milieu marin et point focal du GIWACAF pour le Congo, a présenté à l'assemblée le Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) de la République du Congo. Ce dernier a pour objectif de définir les responsabilités des intervenants ainsi que d'assurer une réponse efficace et rapide en cas de déversements accidentels d'hydrocarbures ou de substances nocives potentiellement dangereuses. C'est un outil qui décrit l'organisation de la lutte, les stratégies à mettre en œuvre et les moyens à déployer.

Après avoir rappelé l'historique du plan - élaboré en 1996 et approuvé par le décret N°2001-615 du 31 décembre 2001- ainsi que le cadre légal dans lequel il s'inscrit, le CV a exposé les différentes entités prenant part au plan. A noter que le plan a été révisé en 2014 et est attendu de validation.

Les relations entre les autorités impliquées dans le plan sont définies dans le schéma d'intervention, à savoir :

- Un Comité National d'Intervention (CNI), constitué de membres du gouvernement et sous l'autorité du Premier Ministre, qui déclenche le PNIU ;
- L'Etat Major de Commandement (EMC), sous l'autorité du Préfet de Pointe Noire, qui coordonne les actions de lutte en mer et à terre via ses cellules fonctionnelles (évaluation, opération, logistique, finance, relations publiques, juridique). Il rend compte au CNI et s'en réfère pour toute décision d'intérêt.
- L'Association des Opérateurs Pétroliers du Congo (AOPC), qui doit remplir certaines obligations vis-à-vis de la préparation à la lutte (mise en œuvre de plans d'intervention d'urgence...) et la lutte (notification des autorités pour tout déversement ou risque de pollution, coopération et assistance).

La lutte est organisée par niveau de réponse (Tier), en accord avec les standards internationaux. A titre informatif, le PNIU considère que:

- le Niveau 1 est défini par un volume < 50m<sup>3</sup> et correspond à un déversement de faible ampleur, géré de manière locale,
- le Niveau 2 correspond à un déversement de moyenne ampleur, entre 50 et 500 m<sup>3</sup>, dont la gestion est réalisée au niveau préfectoral ou national,
- le Niveau 3 est un déversement de grande ampleur, dont le volume est > 500 m<sup>3</sup> et la gestion assurée de manière nationale, avec le recours à l'aide internationale si nécessaire.

### **Session 12: Présentation de la gestion des déchets souillés par les hydrocarbures**

*Mme Kiélé Molingou BOUTOUKANAKIO MBEMBA, Chef de service Laboratoire et Inspection, Ministère des Hydrocarbures*

Mme Boutoukanakio Mbemba a exposé la gestion des déchets souillés par les hydrocarbures au Congo. Après avoir rappelé le cadre réglementaire pour la gestion des déchets au niveau national, cette dernière a détaillé la nature des déchets issus du secteur pétrolier. Elle a par la suite insisté sur les traitements appliqués pour les déchets hydrocarbonés et les déchets souillés par les hydrocarbures au Congo. Parmi ce dernier type de déchets, Mme Boutoukanakio Mbemba a expliqué la gestion des terres souillées issues de déversements accidentels d'hydrocarbures, tant du point de vue matériel que méthodes.

La présentation s'est terminée sur les outils mis en place au Congo pour assurer la traçabilité des déchets lors d'un déversement accidentel d'hydrocarbures, ainsi que sur les difficultés rencontrées pour la gestion des déchets.

Parmi celles-ci, l'attention a été attirée sur la limitation des techniques de traitement, les enfouissements restant à ce jour les techniques majoritaires tandis que peu d'investissement sont réalisées sur les techniques de valorisation. La conférencière a également souligné une législation généraliste de plus de 20 ans. Ce dernier point est en cours d'amélioration, grâce à la mise en place d'un nouveau code des hydrocarbures et d'un cadre réglementaire à venir, permettant de disposer d'outils réglementaires plus adaptés.

### **Session 13 : L'intégration de la stratégie de gestion des déchets souillés dans l'architecture globale de lutte face aux déversements d'hydrocarbures**

*M Frédéric Marignac, Consultant GI WACAF*

Cette présentation a permis aux participants d'aborder la planification de la gestion des déchets. A travers un exposé sur les étapes à intégrer dans le plan de gestion, les participants ont pu amorcer leur réflexion à travers une discussion sur :

- Les capacités de stockage sur site (options envisageables, disponibilité, fournisseurs...)
- Les capacités de transfert entre sites de collecte et stockage (options de moyens logistiques à proximité, fournisseurs, autorisations éventuelles...)
- La sélection des options de traitement (solutions nationales, internationales, critères d'admission des déchets, prix...)

M. Marignac a également insisté sur l'aspect contractuel des contrats à développer pour le plan de gestion ainsi que sur l'intégration de la formation du personnel intervenant (planning de formation, types d'exercice...).

#### **Session 14 : Etude de cas**

*Mme Anne Réglain et M. Frédéric Marignac, Consultants GI WACAF*

Suite aux échanges fructueux des sessions précédentes, le temps imparti restant n'a pas pu permettre la présentation de l'étude de cas. Les participants ont cependant pu bénéficier de la version électronique du support de présentation.

**JOUR 3** Jeudi 29 juin 2017

#### **Session 15: Exercice sur table**

*Mme Anne Réglain et M. Frédéric Marignac, Consultants GI WACAF*

Le dernier jour de l'atelier a été consacré à la réalisation d'un exercice sur table, afin de simuler la gestion des déchets issus d'un déversement accidentel.

Ce temps fort de l'atelier a débuté par une définition des règles de l'exercice par les consultants. En effet, afin de faciliter la phase de jeu, quelques conventions à respecter ont été exposées.

##### ✓ **Phase de jeu / Exercice sur table**

Les participants ont ensuite été répartis en 5 groupes de travail homogènes, auxquels le scénario a été distribué.

Le scénario proposé fut une collision entre un cargo et un bateau de pêche à Pointe Noire, conduisant à un déversement de 500 m<sup>3</sup> d'IFO 180 dans la baie de Pointe Noire. Les reconnaissances faisant état d'échouages d'hydrocarbures sur le littoral, de la zone CORAF à Pointe Indienne, des chantiers de nettoyage sont alors mis en place.

La phase de lutte (en mer et à terre) ne faisant pas partie de l'exercice, les participants ont dû proposer des solutions pour un plan de gestion des déchets tout en respectant la législation en vigueur. La réflexion a porté sur :

- La gestion des déchets en mer : moyens de stockage disponibles, pré-traitement, mode de transfert jusqu'au port, transfert et transport à terre, solutions de valorisation et traitement final
- La gestion des déchets à terre : volume estimé, conditions de stockage sur site de collecte, caractérisation des déchets, transfert entre sites de collecte, définition des sites de stockage intermédiaire et à long terme, solutions de valorisation et traitement final.

##### ✓ **Restitution des groupes de travail et débriefing de l'exercice**

Une fois la phase de jeu terminée, la synthèse de l'exercice s'est réalisée en deux temps.

Tout d'abord, un représentant de chaque groupe a pu présenter au reste de l'assemblée leur plan de gestion des déchets élaboré durant l'exercice. Ce dernier a également pu répondre aux différentes questions et autres commentaires des autres groupes.

Les consultants ont clôturé l'analyse de cet exercice et ce, en deux phases:

- Premièrement, quelques précisions techniques et/ou autres corrections furent apportées, en fonction des stratégies choisies par chaque groupe de travail.
- Dans un deuxième temps, les consultants ont proposé leur propres recommandations issues des conclusions de l'exercice mais également des points majeurs ressortant de l'atelier.

La phase de débriefing a débouché sur un échange productif entre les participants et les consultants : elle a permis d'attirer l'attention sur de futures améliorations à apporter afin d'être mieux préparés à la gestion des déchets. Les recommandations des consultants sont présentées en détails au paragraphe 7 de ce rapport.

### **Session 16: Présentation et remise des supports de cours – Conclusions et remise des diplômes**

Monsieur Julien Favier a présenté les supports électroniques remis à l'ensemble des participants, en parallèle des diplômes. Ces clés USB intègrent l'ensemble des présentations effectuées et prévues à l'atelier ainsi que des supports techniques de l'ITOPF.

### ***6.3 Cérémonie de clôture***

La cérémonie de clôture a débuté par une motion de gratitude au Président de la République Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, ainsi que des motions de remerciements au Secrétaire Général de l'OMI, Monsieur Lim KITACK, au Secrétaire Exécutif de l'IIPECA, Monsieur BRIAN SULLIVAN, ainsi qu'aux experts de l'OMI et de l'IIPECA, Monsieur Julien FAVIER, Madame Anne REGLAIN et Monsieur Frédéric MARIGNAC.

Le représentant de l'OMI a par la suite remercié les participants pour leur implication dans les travaux qui a permis d'atteindre les objectifs fixés. Ces derniers permettront au Congo d'améliorer son dispositif national de prévention, de préparation à la lutte et de lutte contre la pollution par les hydrocarbures.

La cérémonie de clôture s'est terminée par le discours de la Directrice Générale de la Marine Marchande, Madame Colette GANDOU. Madame la Directrice Générale a souligné le travail réalisé par les participants lors de cet atelier, tant d'un point de vue théorique que pratique. Elle a rappelé la complémentarité des enseignements reçus au Plan National d'Intervention d'Urgence qui

permettront une amélioration des futures dispositions à prendre en cas de déversement accidentel majeur (discours en annexe 5).

## 7. Recommandations

### ✓ Approche générale :

#### ***Un besoin constant de formation en ce qui concerne la lutte antipollution***

La thématique de la gestion des déchets souillés repose sur une connaissance approfondie de l'ensemble des thématiques qui caractérisent la lutte antipollution.

Durant le séminaire, plusieurs participants ont souhaité obtenir quelques rappels de principes et autres précisions techniques concernant certains de ces sujets (planification, stratégies de lutte, techniques de nettoyage...). Afin de garantir un niveau de connaissance optimal du personnel impliqué dans la lutte, il serait opportun, pour l'ensemble des parties prenantes (Etat, industrie, association) de développer un planning commun et annuel de formation. Ce dernier permettrait ainsi de proposer des sessions théoriques adaptées en fonction des besoins et de l'implication de chacun au niveau de la réponse nationale.

#### ***Un nécessaire dialogue entre les autorités concernées***

Cette connaissance technique peut être également favorisée par le renforcement des échanges entre les entités impliquées avec notamment la diffusion de la révision du plan national d'intervention d'urgence ainsi que la révision du code des Hydrocarbures détaillant la classification des déchets hydrocarbonés au Congo. L'organisation de réunions de travail peut permettre dans un second temps d'apporter, au besoin, des précisions techniques et/ou organisationnelles concernant ces décrets.

### ✓ Recommandations sur l'intégration de la gestion des déchets dans le plan national d'intervention d'urgence (PNIU) :

Au cours de l'atelier, les participants ont souligné l'importance d'inclure la gestion des déchets au sein du plan national d'intervention d'urgence existant, actuellement en cours de révision. Il est nécessaire d'insister sur ce point. Il ne s'agit pas de créer un plan de gestion de déchet en complément du plan national mais bien d'intégrer dans chacune des sections du PNIU pertinentes une dimension propre à la gestion des déchets. La gestion des déchets nécessite une approche transversale.

L'intégration de la gestion des déchets dans le plan d'urgence permet de formaliser la réponse en précisant les rôles et responsabilités des intervenants et les stratégies envisageables sur cette thématique en particulier.

Les principaux points à prendre en considération concernant la gestion des déchets sont détaillés ci-dessous :

- ✓ L'identification des capacités de stockage en mer et à terre disponibles, des moyens logistiques (transfert des déchets entre sites de collecte et sites de stockage), des équipements de lutte spécifiques (pompe de transfert adaptée à tout type d'hydrocarbure, décanteur, réchauffeur de capacités...) et autres fournitures nécessaires à la bonne réalisation des stratégies prédéfinies dans le plan de lutte national.

Cette identification doit se faire sur deux niveaux:

- Premièrement, les moyens disponibles au sein des services de l'état,
  - Deuxièmement, les moyens disponibles au niveau des industries et autres sociétés privées.
- 
- ✓ L'identification des sites de traitement nationaux en fonction de la nature du déchet à éliminer. Ces sociétés doivent être agréées référencées et fiables.  
Les critères d'admission de chaque centre doivent être clarifiés en précisant leur capacité de stockage interne, leur taux de traitement par jour et leurs contraintes spécifiques (limites en fonction du produit, de la teneur en sédiment...).
  - ✓ L'aspect contractuel des prestations entre partenaires nationaux mais également avec les sous-traitants (réquisition, prêt, location etc.). Les modalités d'exécution telles que le délai d'intervention, la validité de l'offre ou encore les conditions de retour des équipements sont clairement précisées.
  - ✓ Le programme de formation des intervenants afin de renforcer leur connaissance technique.
    - La mise en place d'un programme de formation portant sur la conduite à tenir dans la gestion des déchets hydrocarbonés (minimiser les volumes collectés, limiter les contaminations secondaires, réaliser des prétraitements sur site de collecte, assurer la sécurité des intervenants et du public...)
    - La rédaction et l'affichage sur site de procédures techniques rappelant ces consignes d'intervention.
  - ✓ Les procédures de traçabilité et de suivi des déchets collectés durant toutes les opérations en veillant à identifier clairement le producteur, le collecteur et le centre de traitement final.
  - ✓ Insérer en annexe du plan national d'intervention d'urgence l'ensemble des documents résumant les différents points évoqués ci-dessus:
    - Liste des équipements disponibles avec localisation,
    - Annuaire du personnel intervenant en semaine et week-end.
  - ✓ La création d'un groupe de travail pourra permettre de faciliter le développement et la mise en œuvre de ce plan de gestion des déchets dans le respect de la législation nationale. Afin de mettre en place de ce groupe de travail, il sera opportun de :
    - Désigner les membres de ce comité de travail en privilégiant la présence de représentants de chaque entité.
    - Intégrer des spécialistes locaux désignés au niveau national et régional en charge de la gestion des déchets dans les cellules fonctionnelles déjà définies dans le plan

national d'intervention d'urgence. A savoir: Evaluation, opérations, logistiques, finances, relations publiques et juridique.

- Etablir une liste des besoins en moyen logistique pour permettre à cette cellule d'intervenir sur le littoral.
- Préciser les moyens et les modes de communication sur site mais également avec les autorités nationales (mobile, VHF, format de rapport). Définir et/ou rappeler le cadre législatif propre au pays.
- Elaborer les objectifs à atteindre concernant la gestion des déchets et des stratégies envisageables localement.

## Annexe 1 -Programme



P  
R  
O  
G  
R  
A  
M  
M  
E

# Atelier national sur la gestion des déchets souillés

Pointe Noire, République du Congo  
27-29 juin 2017

Global Initiative for Western, Central and Southern Africa

Organisé par :  
Ministère des Transports,  
de l'Aviation Civile et de la  
Marine Marchande



## L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GI WACAF) est une coopération entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA), dont l'objectif est de renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbures.

Une des caractéristiques innovantes est de promouvoir le développement de partenariats publics/privés pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbures faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

La mission du GI WACAF est de renforcer la capacité nationale de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans 22 pays d'Afrique Occidentale, Centrale et Australe par la mise en place de partenariats locaux entre les industries pétrolières et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national.

Le Projet GI WACAF est un programme conjointement financé par l'OMI et par sept compagnies pétrolières membres du projet (BP, Chevron, ENI, Exxon Mobil, Shell, Total et Woodside).



Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices de déploiement avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Le GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs et indicateurs clés de performance pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par hydrocarbures. Ces objectifs couvrent les aspects de la Convention OPRC 90 :

- **Objectif 1. Législation** : Promouvoir la ratification des Conventions OPRC 90, CRC 92 et Fonds 92.
- **Objectif 2. Plan National d'Intervention d'Urgence** : Promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles (incluant : cartes de vulnérabilité, études de risques, politique d'emploi des dispersants et système de gestion de crise).
- **Objectif 3. Autorité nationale désignée** : Clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et la lutte.
- **Objectif 4. Accords régionaux de coopération et d'assistance** : Promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle en cas d'incident.
- **Objectif 5. Formation et exercice dans le pays** : Assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays.
- **Objectif 6. Moyens du pays** : Soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

## **Dates et lieu**

L'atelier aura lieu dans les locaux d'ENI Congo à Pointe-Noire, du mardi 27 au jeudi 29 juin 2017.

## **Objectifs de l'atelier**

L'objectif général de l'atelier est de former les autorités compétentes de la République du Congo à la gestion des déchets souillés produits en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures.

Les objectifs spécifiques sont :

1. Dispenser aux délégués les connaissances et les compétences essentielles ainsi que les bonnes pratiques pour établir et gérer des opérations efficaces de gestion des déchets ; et
2. Former les autorités nationales compétentes à la gestion des déchets en tant que composante de la lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures.

## **Contacts**

**M. Julien FAVIER, IMO / IPIECA – Coordonnateur pour le Projet GI WACAF**

Tel: +44 (0)20 7463 4110 / Mobile: +44 (0)7768 966 947 0

Email: [jfavier@imo.org](mailto:jfavier@imo.org)

**M. Médard NGOBO, Direction Générale de la Marine Marchande, Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande - Chef de service de la protection du milieu marin**

Tel: +242 066 644 090 / Mobile: +242 057 628 833

Email: [medardngobo@gmail.com](mailto:medardngobo@gmail.com)

## **Consultants**

- M. Frédéric Maignac, Consultant GI WACAF, Le Floch Dépollution
- Mme Anne Réglain, Consultante GI WACAF, ITOFF

<b>Jour 1. Mardi 27 juin 2017</b>	
<b>09h00</b>	<b>Arrivée et enregistrement des participants</b>
	<b>Cérémonie d'ouverture</b>
09h30	<b>Cérémonie d'ouverture :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mot de bienvenue du Représentant de l'OMI/IPIECA</li> <li>- Discours d'ouverture d'un Représentant de la République du Congo</li> </ul>
10h20	Photo de groupe et Pause café
	<b>Introduction de l'atelier</b>
11h00	<b>Introduction de l'atelier:</b> <i>M. Julien Favier, Coordinateur pour le Projet GI WACAF : Mme Anne Réglain et M. Frédéric Maignac, Consultants GI WACAF</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des facilitateurs et des participants</li> <li>- Présentation du Projet GI WACAF</li> <li>- Objectifs de l'atelier</li> <li>- Programme et méthode de travail</li> </ul>
12h00	Déjeuner
	<b>Gestion des déchets : l'amont</b>
13h30	<b>Comportement des hydrocarbures déversés dans le milieu marin</b> <i>Mme Anne Réglain, Consultante GI WACAF</i>
14h00	<b>Qu'est ce qu'un déchet ? Définition</b> <i>M.Frédéric Maignac, Consultant GI WACAF</i>
14h30	<b>L'influence de la stratégie de lutte sur la quantité et la nature des déchets</b> <i>Mme Anne Réglain, Consultante GI WACAF</i>
15h00	Pause café
15h30	<b>Gestion des déchets solides et liquides</b> <i>M.Frédéric Maignac, Consultant GI WACAF</i>
16h15	<b>Debriefing de la journée</b> <i>Mme Anne Réglain et M.Frédéric Maignac, Consultants GI WACAF</i>
16h30	Fin du premier jour

<b>Jour 2. Mercredi 28 juin 2017</b>	
	<b>Gestion des déchets: l'aval</b>
09h00	<b>Logistique: stockage et transport des déchets</b> <i>M.Frédéric Maignac, Consultant GI WACAF</i>
10h00	<b>Traitement, recyclage et élimination des déchets</b> <i>Mme Anne Réglain, Consultante GI WACAF</i>
11h00	Pause café
	<b>Gestion des déchets: au-delà</b>
11h15	<b>Diffusion du film documentaire réalisé par ITOPF sur la gestion des déchets</b>
11h45	<b>Responsabilité et indemnisation : le traitement des déchets et le concept du « raisonnable »</b> <i>Mme Anne Réglain, Consultante GI WACAF</i>
12h30	Déjeuner
	<b>La gestion des déchets dans la stratégie de lutte</b>
14h00	<b>Présentation du Plan National d'Intervention d'Urgence de la République du Congo</b> <i>M. Médard Ngobo, Chef de service de la protection du milieu marin</i>
14h30	<b>Présentation de la stratégie de gestion des déchets souillés en République du Congo</b> <i>Ministère des hydrocarbures</i>
15h00	Pause café
15h30	<b>L'intégration de la stratégie de gestion des déchets souillés dans l'architecture globale de lutte face aux déversements d'hydrocarbures</b> <i>M.Frédéric Maignac, Consultant GI WACAF</i>
16h00	<b>Etudes de cas</b> <i>Mme Anne Réglain et M.Frédéric Maignac, Consultants GI WACAF</i>
17h00	Fin du deuxième jour

<b>Jour 3. Jeudi 29 juin 2017</b>	
	<b>Exercice d'application</b>
09h00	<b>Exercice sur table : les règles du jeu</b> <i>Mme Anne Réglain et M.Frédéric Marignac, Consultants GI WACAF</i>
09h45	<b>Exercice sur table</b>
11h45	<b>Pause café</b>
12h00	<b>Restitution des groupes de travail</b> <i>Tous les participants</i>
	<b>Recommandations</b>
12h45	<b>Debriefing de l'exercice – conclusion et perspectives par rapport à l'organisation nationale</b> <i>Mme Anne Réglain et M.Frédéric Marignac, Consultants GI WACAF</i>
13h00	<b>Déjeuner</b>
14h00	<b>Synthèse de l'atelier</b> <i>Tous les participants</i>
14h30	<b>Présentation et remise des supports de cours (clé USB)</b> <b>Conclusions et remise des diplômes</b> <i>M. Julien Favier, Coordinateur pour le Projet GI WACAF : Mme Anne Réglain et M. Frédéric Marignac, Consultants GI WACAF</i>
	<b>Cérémonie de clôture</b>
15h30	<b>Clôture officielle</b> - Représentant de la République du Congo - Représentant de l'OMI/IPIECA
16h00	<b>Fin de l'atelier</b>

## Annexe 2 – Liste des participants

N°	NOMS ET PRENOMS	SOCIETES	CONTACT
01	Yanick MFINKA	DIGEMAR	06.633.41.25
02	Guellaurd MBONGO BOLONGOTO	DIGEMAR	06.636.86.02
03	Marie-Yolande GOMA	DIGEMAR	05.523.90.82
04	Jean Eugène KOLELA	DIGEMAR	05.577.72.53
05	Pascal BOBENDA	PAPN	06.655.36.37
06	Prosper MIEDI	DIGEMAR	05.561.12.85
07	Koffi INKO	DIGEMAR	-//-
08	Espoir TCHIBINDA	Ministère des Hydrocarbures	06.843.49.41
09	Emile GUEPJOP	CRESMAC	05.373.75.86
10	Henrie Jean Nicaise	Marine Nationale	06.659.90.08
11	Gaël LENGA KABANDE	DIGEMAR	06.667.21.71
12	Gill MBONGO	TEPC	06.409.13.81
13	Auguion MOUSSOUNDA	DIGEMAR	06.689.90.29
14	Jean de Dieu MOUANGOU A.	C.C.C	05.557.55.20
15	Romuald Daniel KIMBIRIMA	Marine Nationale	06.663.29.42
16	Gasmire TATY	Bouée Couronne	06.655.42.80
17	Victor BATONDA	DIGEMAR	06.670.77.89
18	Jean Sylvain NGAKA	DIGEMAR	06.857.26.79
19	Justin BOULOUNGUIDI	DIGEMAR	05.575.12.42
20	Isidore BOUHENDO	CORAF	05.529.02.85
21	Jean LELO	CORAF	05.553.53.65
22	Emile BIRINDA	SOCO-EFC	06.628.01.19
23	Kielé MOLENGA	Ministère des Hydrocarbures	06.854.88.83
24	Steve	SCLOG	06.962.32.02
25	Edith Lydie TCHILOEMBA	SNPC	06.528.74.10
26	Roland MEKOYO	DIGEMAR	06.875.97.71
27	Pierre Freddy BAKALAFUA	ENI-CONGO	06.432.47.07
28	Jean MIZERE	IBCPC les Amis de la côte sauvetage	05.573.83.88 06.680.77.24
29	Christelle KISSABOU	IBCPC les Amis de la côte sauvetage	06.934.89.72
30	Crépin IMPILIA	D.S.T.K	06.658.74.01
31	Jean Richard LOEMBA	DIGEMAR	06.659.43.82
32	Thomas KAYA-ZOUSSI	DIGEMAR	05.553.70.04
33	Rostand OBA	PAPN	06.869.92.28
34	Cyprien IBOVI	PAPN	06.666.92.08
35	Jean Didier M.	ONG Bouée Couronne	05.534.37.39
36	Handel Rostand MANFOUBI	Individualité	04.104.91.41
37	Roch Hervé TSIBA	Secrétariat Général/Préfecture PN	06.837.13.33
38	Hyppe Franck BALOU	Direction de l'Environnement et de la Propreté Municipale	06.627.00.42
39	Félicité Françoise GODZIA	DIGEMAR	06.443.11.29
40	Jean Bruno BOUKENGUI	SNPC	06.510.08.31
41	Christian TATY	ENI-CONGO	06.922.33.52
42	Josequel BOUMBA	ENI-CONGO	06.563.12.55

43	<b>MISSAMOU Brice</b>	Chercheur en Droit Maritime	06.634.99.30
44	<b>Estelle Maryse NDAKA O.</b>	DDEPN	05.568.37.39
45	<b>David Béranger LOEMBA</b>	SNPC	06.510.08.29
46	<b>Barthélemy</b>	ILOG'S	05.552.17.63
47	<b>Sabin NGOMA</b>	DD SANTE	06.647.36.88
48	<b>Corinne FOUAFOUA</b>	ILOG'S	06.816.49.11
49	<b>Clitandre AUCANAT</b>	DIGEMAR	05.525.08.85
50	<b>Gervais MAKAYA</b>	DIGEMAR	06.662.37.89
51	<b>Roger Martini ITOUA</b>	DIGEMAR	-/- -/-
52	<b>Médard NGOBO</b>	DIGEMAR	06.660.40.90
53	<b>Yannick NGWABY</b>	DIGEMAR	06.854.49.11
54	<b>Martial IKOUKA</b>	DIGEMAR	-/- -/-
55	<b>Idovat EKAMBA ELOMBE</b>	DOPN	06.865.04.93
56	<b>Simon MABIALA</b>	DIGEMAR	-/- -/-
57	<b>Sidonie BOMBETE</b>	DIGEMAR	01.625.88.72
58	<b>Roseline ABIALA</b>	RENATURA	-/- -/-
59	<b>Roger MADASSOU</b>	ONG les Amis de l'Environnement	06.618.18.42
60	<b>Guy Brice ITOUA</b>	PAPN	04.442.70.72
61	<b>Sostène ELENGA</b>	ILOG'S	06.825.66.90
62	<b>David SOSTENE LEKOUNDZOU</b>	DIGEMAR	05.327.41.22
63	<b>BEMBA KIELE MOLINGO</b>	Ministère des Hydrocarbures	-/- -/-
64	<b>Stève Archinal OYAHOU</b>	SCLOG	-/- -/-
65	<b>Edith Lydie IEL TCHILOEMBA</b>	SNPC	-/- -/-
66	<b>Pierre Freddy BAKALAFUA</b>	ENI CONGO	-/- -/-
67	<b>Jean MIZERE</b>	IBCPC (Amis de la côte sauvetage)	-/- -/-
68	<b>Christelle KISSABOU</b>	IBCPC (Amis de la côte sauvetage)	-/- -/-
69	<b>Crépin NGOYOULOU</b>	DSTK	-/- -/-
70	<b>Rostand OBA</b>	PAPN	-/- -/-
71	<b>Cyprien IBOVI</b>	PAPN	-/- -/-
72	<b>Jean Didier MONAYA</b>	Bouée Couronne	-/- -/-
73	<b>Handel MANFOUBI</b>	Individualité	-/- -/-
74	<b>Roch Hervé TSIBA</b>	Préfecture P/N	-/- -/-
75	<b>Hyppe Franck BALOU</b>	Environnement	-/- -/-
76	<b>Jean Bruno BOUKENGUI</b>	SNPC	-/- -/-
77	<b>Christian TATY</b>	ENI CONGO	-/- -/-
78	<b>TCHIAMA BOUMBA Josequel</b>	ENI CONGO	-/- -/-
79	<b>Brice NGOUAMA MISSAMOU</b>	Chercheur	-/- -/-
80	<b>Estelle Maryse NDAKA OKOKO</b>	DPEPN	-/- -/-
81	<b>David Béranger LOEMBA</b>	SNPC	-/- -/-
82	<b>Barthélemy NGOMA</b>	ILOG'S	-/- -/-
83	<b>Hervé Sabin NGOMA</b>	DD Santé	-/- -/-
84	<b>Corine FOUAFOUA</b>	ILOG'S	-/- -/-
85	<b>ELOMBE EKAMBA Idouart</b>	DDPN	-/- -/-
86	<b>Roger MADASSOU</b>	Les Amis de l'Environnement	-/- -/-
87	<b>Brice Guy ITOUA</b>	PAPN	-/- -/-
88	<b>Cyrille BAYA</b>	Préfecture de P/N	-/- -/-
89	<b>Ignace TEMBE</b>		

90	<b>Cédrick MASSOUSSA</b>	Mairie de P/N	-/-	-/-
91	<b>PANDI MABIALA</b>	Mairie de P/N	-/-	-/-
92	<b>ELOMBO Marie Blaise</b>	DD Environnement	-/-	-/-
93	<b>Yves BANI</b>	BCO	-/-	-/-
94	<b>Alain MOUBERI</b>			
95	<b>Eric NGOMBE</b>			

## Annexe 3 – Discours d'ouverture du Représentant OMI/IPIECA

Madame la Directrice Générale,  
Mesdames et Messieurs les Participants,

Bonjour.

C'est pour moi un plaisir et un honneur de prendre la parole à l'ouverture de cet important atelier national sur la gestion des déchets souillés. Comme vous le savez très certainement, cette réunion organisée par les autorités de la République du Congo, particulièrement le Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, bénéficie de l'appui technique et financier de l'Organisation Maritime Internationale et de l'IPIECA, l'association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier. Cet appui se fait dans le cadre de l'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (Projet GI WACAF), un projet de long terme dont nous avons célébré les dix ans d'existence en 2016. Au cours de ces dix ans, le Projet GI WACAF et les autorités congolaises ont organisé 7 activités de concert. Notre coopération s'inscrit donc dans la durée et surtout dans la continuité.

Le sujet qui nous réunit aujourd'hui est très important pour le Congo, de par sa position géographique unique et ses 170 km de littoral côtier. L'exploration et l'exploitation offshore du pétrole, les nombreux navires de pêche et le passage de navires dans les eaux congolaises offrent d'importantes opportunités économiques. Elles s'accompagnent néanmoins d'un risque de pollution du milieu marin du fait de déversements accidentels d'hydrocarbures. Il s'agit d'un risque qu'il ne faut pas négliger.

La gestion des déchets souillés est un élément clé de la stratégie de lutte. Souvent négligée, elle est pourtant capitale pour assurer une dépollution optimale, que cela soit en mer comme sur terre. Il est toujours bon de rappeler que les opérations de nettoyage en cas de déversement d'hydrocarbures aboutissent à la récupération de grandes quantités de déchets souillés. Une règle empirique veut que le volume de déchets généré est au minimum dix fois supérieur au volume original d'hydrocarbures déversés. Il est donc indispensable de définir au sein du plan d'intervention d'urgence une stratégie intégrée de gestion des déchets, couvrant l'amont (minimisation des quantités de déchets lors de la collecte) comme l'aval (logistique, stockage, élimination).

L'objectif de cet atelier est simple. Il s'agit de dispenser à vous, délégués impliqués dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, les connaissances et les compétences ainsi que les bonnes pratiques pour établir et gérer des opérations de gestion des déchets. Nous allons ensemble prendre conscience de l'importance de la gestion des déchets dans l'architecture globale de lutte.

Au cours de ces trois jours, avec l'aide de nos consultants internationaux, nous allons alterner présentations techniques, discussions et terminer avec un exercice d'application sur table. Permettez-moi de vous inviter à échanger au maximum avec nous lors de cet atelier. Votre participation est un élément clé de la réussite de ces trois jours au cours desquels nous sommes là pour partager nos

expériences respectives. Nous avons autant à apprendre de vous que vous avez à apprendre de nous et c'est seulement par l'échange que cela sera possible.

Avant de conclure, je voudrais saisir cette occasion pour vous adresser mes vœux de succès dans ces travaux ainsi que mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cette conférence. Je pense en particulier à la Direction Générale de la Marine Marchande de la République du Congo et à sa Directrice Générale, Madame Gandou. Un grand merci également va à Monsieur Médard Ngobo, Chef de service de la protection du milieu marin, sans qui rien n'aurait été possible. Enfin, je remercie ENI Congo pour la mise à disposition de cette salle de conférence qui nous permet de travailler sereinement.

Je ne terminerai pas sans vous avoir exprimé l'entière disponibilité du Projet GI WACAF pour renforcer ses relations de coopération avec la République du Congo.

C'est par ces mots que je voudrais conclure, Mesdames et Messieurs, mais non sans avoir réitéré à tous, mes vœux les plus chaleureux de succès dans les travaux de ces 3 jours.

Je vous remercie de votre attention.

## **Annexe 4 – Discours d'ouverture de la Directrice générale de la Marine Marchande, Ministère des transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande.**

A l'instant où s'ouvre cet atelier national sur la gestion des déchets souillés en cas de déversement d'hydrocarbures en mer, je voudrais tout d'abord me faire l'agréable devoir de vous souhaiter à tous, au nom de Monsieur le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, Son Excellence **Gilbert MOKOKI** et à mon nom personnel mes salutations les plus cordiales et sincères témoignant les sentiments de profonde gratitude à votre égard, pour avoir bien voulu répondre massivement à notre invitation.

C'est pour moi un honneur et un réel devoir comme je disais

Tantôt, de présider aujourd'hui, cette cérémonie qui vient redorer une fois de plus dans notre pays, le blason des activités maritimes dans le cadre de la protection de l'environnement marin qui s'arrime au pilier de l'économie bleue prôné par Son Excellence **Dénis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat, dans son programme de Société la Marche vers le Développement, qui constitue l'un des fondamentaux du développement durable d'une nation en pleine mutation progressive.

### **Mesdames et Messieurs**

Le Congo dont l'industrie pétrolière est déterminante et prépondérante au niveau du continent africain, possède une **façade maritime de 170 km** et un port en eau profonde avec une vision maritime très ambitieuse.

En dépit des nombreux avantages tirés de l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles marines et du plateau continental, devient de plus en plus vulnérable parmi les nombreux Etats exposés aux marées noires. C'est d'ailleurs, l'ensemble des pays du Golfe de Guinée qui sont confrontés aujourd'hui à des risques d'accidents pouvant entraînés des dégâts écologiques majeurs.

Dans le cadre des échanges avec nos partenaires extérieurs, nous voulons être plus que jamais vigilants et prompt à réagir ; surtout lorsqu'on sait que les cas de pollution maritime ignorent les frontières des Etats riverains.

### **Mesdames et Messieurs,**

Le plan national d'intervention d'urgence en cas de déversement massif d'hydrocarbures en mer de la République du Congo, institué par le décret **n°2001-615 du 31 décembre 2001**, relatif à la préparation et à la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures et autres substances nuisibles, a été plusieurs fois testé par depuis son élaboration, notamment en **2006, 2009, 2011** et plus récemment en **2016** quand il s'est agi de l'exercice sur la communication transfrontalière en cas de pollution marine.

Ces exercices ont permis, à l'ensemble des maillons de la chaîne de lutte contre la pollution marine, en l'occurrence, les acteurs de la place portuaire du Port Autonome de Pointe-Noire par les Autorités politiques et Administratives du plus petit au plus grand d'assimiler des réflexes de bases en cas d'action ou de réaction, en situation de crise.

En somme, pour le Congo cet atelier apparaît comme une suite logique à l'exercice de simulation du plan national d'intervention d'urgence.

Monsieur le coordonnateur du projet **GIWACAF**

**Mesdames et Messieurs,**

Conscient du fait qu'un accident peut survenir à tout moment, et compte tenu de la qualité et faiblesse actuelles de nos moyens de lutte, notre pays devrait s'engager à ne négliger aucune forme de coopération maritime en matière de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et d'autres substances nuisibles.

C'est pourquoi, au-delà des capacités locales qui doivent être en permanence renforcées, nous pouvons compter sur l'expertise en service d'autres acteurs nationaux et internationaux, comme l'est le cas présent.

A ce titre, j'adresse les plus vifs remerciements des plus hautes Autorités Congolaises, à l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement (IPIECA) qui nous ont toujours soutenues depuis le lancement de l'initiative GIWACAF. Je n'oublie pas la Fédération Internationale de Lutte Antipollution de Armateurs Pétroliers et le Floch Dépollution qui vient de se joindre à nous cette fois-ci, dans le seul but de nous encourager dans la prise en main de notre destin commun.

**Mesdames et Messieurs les Responsables des Structures sous-tutelles, des entreprises pétrolières et parapétrolières,**

**Monsieur le représentant de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), et de l'Association Mondiale de l'Industrie Pétrolière et gazeuse pour les Questions Environnementales et Sociales (IPIECA) ; Coordonnateur du projet Initiative Mondiale pour L'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GIWACAF),**

**Madame la Consultante GIWACAF, représentant la Fédération Internationale de Lutte Antipollution des Armateurs Pétroliers (ITOPF),**

**Monsieur le Consultant GIWACAF, représentant le Floch Dépollution,**

**Mesdames et Messieurs les Experts,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Distingués invités à vos grades et qualité**

A l'instant où s'ouvre cet atelier national sur la gestion des déchets souillés en cas de déversement d'hydrocarbures en mer, je voudrais tout d'abord me faire l'agréable devoir, au nom de Monsieur **Gilbert MOKOKI**, Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande et au mien propre d'adresser à toutes les personnalités ici présentes, mes sincères salutations et mes sentiments de profonde gratitude pour avoir répondu massivement à notre invitation.

Il m'échoit l'honneur de présider aujourd'hui, cette cérémonie, du fait que la protection et la valorisation de l'environnement qui s'arriment au projet de société du Président de la République Chef de l'Etat Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO** « **la marche vers le développement** », constituent les éléments fondamentaux du développement durable pour notre pays.

**Mesdames et Messieurs,**

En dépit des avantages liés à l'exploitation des ressources naturelles marines et sous-marines, les pays du Golfe de Guinée sont énormément et à tout moment confrontés à des risques d'accidents pouvant entraîner des dégâts écologiques majeurs.

Pour sa part, la république du Congo dont l'industrie pétrolière est déterminante et prépondérante au niveau du continent, et, avec une façade maritime de 170 km et un port en eau profonde, a une vision maritime ambitieuse, malgré le fait qu'elle devient de plus en plus vulnérable parmi les nombreux pays exposés aux marées noires, surtout lorsqu' on sait que les cas de pollution marine ignorent les frontières des Etats.

Dans ce cadre le gouvernement de la république a été plus que jamais vigilant en mettant en place le plan national d'intervention d'urgence pour lui permettre de réagir et promptement, en cas de déversement massif d'hydrocarbure en mer

**Mesdames et Messieurs,**

Le plan national d'intervention d'urgence, institué par le décret n°**2001-615** du **31 décembre 2001**, relatif à la préparation et à la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures et autres substances nuisibles, a été testé plusieurs fois depuis son élaboration, notamment en **2006, 2009, 2011** et plus récemment **en 2016** quand il s'est agi de l'exercice sur la communication transfrontalière en cas de pollution.

Ces exercices ont permis à l'ensemble des maillons de la chaîne de lutte contre la pollution marine, d'assimiler des réflexes de bases en cas d'action ou de réaction, en situation de crise.

En somme, pour le Congo cet atelier apparaît comme une suite logique à l'exercice de simulation du plan national, d'intervention d'urgence.

**Mesdames et Messieurs,**

Conscient du fait qu'un accident peut survenir à tout moment, et compte tenu de la qualité et de la faiblesse actuelles de nos moyens de lutte, notre pays ne devrait que s'appuyer sur toute forme de coopération maritime utile en matière de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et d'autres substances nuisibles.

C'est pourquoi, au-delà des capacités locales qui doivent être en permanence renforcées, nous pouvons compter sur l'expertise d'autres acteurs internationaux.

A ce titre, j'adresse au nom des plus hautes Autorités Congolaises, nos plus vifs remerciements à l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et à l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière et Gazeuse pour les Questions Environnementales et Sociales (**IPIECA**) qui nous accompagnent toujours depuis le lancement de l'initiative **GIWACAF**, grâce auquel se consolide chaque jour, ce cadre de concertation national qui lance peu à peu, les bases d'un réel partenariat entre les administrations publiques concernées, l'industrie pétrolière et les professionnels du secteur des transports maritimes.

Ces remerciements vont également à l'ensemble des sociétés pétrolières locales et aux administrations, membres de la Plate-forme **GIWACAF**, pour leur forte implication dans l'organisation de l'événement qui nous réunit aujourd'hui.

Je ne saurais terminer mon propos, sans rendre un hommage très mérité au Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO** pour sa détermination faire développer le secteur maritime dans notre pays.

J'aimerais également saluer la volonté du gouvernement à travers le Premier Ministre, chef du gouvernement, Son Excellence **Clément MOUAMBA** et le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, Monsieur **Gilbert MOKOKI** pour avoir facilité l'organisation sans faille du présent atelier national sur la gestion de déchets souillés en cas de déversement d'hydrocarbures en mer.

**Mesdames et Messieurs les Experts et Participants,**

Les résultats des échanges que vous aurez durant les trois jours, devraient vous permettre, dans un proche avenir de renforcer notre cadre d'actions en matière de lutte contre le déversement d'hydrocarbures et de gestion déchets souillés dans les eaux sous juridictions Congolaises.

Par conséquent, tout en appelant à votre assiduité et en vous souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert les travaux de l'atelier national sur la gestion des déchets souillés en cas de déversement d'hydrocarbures.

**Je vous remercie de votre attention.-**

## **Annexe 5. Discours de clôture de la Directrice générale de la Marine Marchande, Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande .**

Monsieur le Représentant de l'Organisation Maritime Internationale (**OMI**), et de l'Association Mondiale de l'Industrie Pétrolière et Gazeuse pour les Questions Environnementales et Sociales (**IPIECA**) ; Coordonnateur du projet Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (**GIWACAF**),

Messieurs les Directeurs Centraux de la Direction Générale de la Marine Marchande ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Structures sous-tutelles du Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande.

Mesdames et Messieurs les Responsables des Entreprises Pétrolières et Parapétrolières,

Madame la Consultante **GIWACAF**, représentant la Fédération Internationale de Lutte Antipollution des Armateurs Pétroliers (**ITOPF**)

Monsieur le Consultant **GIWACAF**, représentant le **Floch Dépollution**

**Mesdames et Messieurs les Participants,**

Je suis convaincue que pendant ces trois jours, les Experts de **l'OMI** et de **l'IPIECA** ont mis à votre disposition des outils nécessaires pour une meilleure gestion des déchets souillés en cas de déversement d'hydrocarbures en mer.

Les enseignements qui ont été aussi théoriques que pratiques se sont focalisés comme vous l'avez constaté sur des exposés, suivis des thèmes développés couvrant en Amont, le contrôle en laboratoire et la collecte, et en Aval, toute la logistique utile pour le confinement, le stockage, le transport, le traitement en vue d'une élimination totale.

En effet, cet atelier s'arrime bel et bien au plan national d'intervention d'urgence institué en 2001 par le Gouvernement de la République du Congo, qui par votre engouement et votre assiduité nous rassurent de l'amélioration des futures dispositions à prendre en cas de sinistre majeur.

### **Mesdames et Messieurs**

Je puis vous rassurer qu'en ma qualité de Directrice Générale de la Marine Marchande, je me ferai le devoir de rendre fidèlement compte des conclusions des travaux à Monsieur le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande.

Nous voici donc au terme de notre atelier et je voudrais profiter de cette occasion pour dire merci à **l'OMI et l'PIECA** quant à la réussite de cet atelier.

A nos amis Experts, le Congo reste votre Pays et nous aurons certainement d'autres occasions de nous revoir dans un avenir proche.

Je voudrais à cet effet, vous souhaiter bon retour dans vos familles et villes respectives.

Je ne serais comprise si je quitte cette salle sans remercier toutes les structures qui ont valablement contribué à la réussite de cet atelier.

Au nom de **Monsieur Gilbert MOKOKI**, Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande et à mon nom personnel, je déclare clos, les travaux de l'atelier sur la gestion des déchets souillés en cas de déversements d'hydrocarbures en mer.

**Je vous remercie.**

## Annexe 6 – Questionnaire d'évaluation

### QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION Atelier national sur la gestion des déchets souillés Pointe Noire, République du Congo, 27-29 juin 2017

#### Dispositions avant l'activité

- |   |  |     |                          |     |                          |                               |
|---|--|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-------------------------------|
| 1 | Avez-vous reçu l'invitation en temps utile ?   | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |                               |
| 2 | Avez-vous reçu les renseignements ci-après sur la réunion avant votre participation à celle-ci ? |     |                          |     |                          |                               |
|   | • objectif et portée   | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |                               |
|   | • domaines et programme couverts   | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |                               |
| 3 | Les instructions concernant les aspects suivants étaient-elles claires et faciles à comprendre ? |     |                          |     |                          |                               |
|   | • profil requis du participant   | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |                               |
|   | • formulaire de candidature à remplir et à remettre ( <i>non applicable</i> )                    | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |                               |
| 4 | Avez-vous reçu des renseignements d'ordre logistique sur :                                       |     |                          |     |                          |                               |
|   | • le lieu  | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |                               |
|   | • le voyage ( <i>non applicable</i> )  | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | s.o. <input type="checkbox"/> |
|   | • le per diem ( <i>non applicable</i> )  | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | s.o. <input type="checkbox"/> |
|   | • le logement ( <i>non applicable</i> )  | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | s.o. <input type="checkbox"/> |
| 5 | Vous a-t-on confié une tâche en prévision de la réunion, dans l'affirmative, était-elle utile ?  | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | s.o. <input type="checkbox"/> |

#### Pendant l'activité

- |   |  |                                      |   |                          |                          |
|---|--|--------------------------------------|---|--------------------------|--------------------------|
| 6 | La durée de la réunion était-elle ( <i>cocher la case appropriée</i> )                                   |                                      |   |                          |                          |
|   | 1) trop longue <input type="checkbox"/>  | 2) adéquate <input type="checkbox"/> | 3) trop courte <input type="checkbox"/> |                          |                          |
| 7 | Veuillez évaluer la réunion en fonction des aspects suivants ( <i>cocher une case par rubrique</i> )     |                                      |   |                          |                          |
|   |  | excellent                            | très satisfaisant                       | satisfaisant             | médiocre                 |
|   | Lieu   | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Installations  | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Équipement   | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 | Que pensez-vous des aspects ci-après de la documentation fournie ( <i>cocher une case par rubrique</i> ) |                                      |   |                          |                          |
|   |  | excellent                            | bon                                     | satisfaisant             | médiocre                 |
|   | Présentation   | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Clarté   | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Contenu technique  | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Couverture des sujets  | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Exhaustivité   | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9 | Que pensez-vous des aspects ci-après des présentations ( <i>cocher une case par rubrique</i> )           |                                      |   |                          |                          |
|   |  | excellent                            | bon                                     | satisfaisant             | médiocre                 |
|   | Conception et structure  | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Clarté   | <input type="checkbox"/>             | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Contenu technique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Couverture des sujets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10	Que pensez-vous de l'utilisation des éléments ci-après :				
	excellent	bon	satisfaisant	médiocre	
Matériel didactique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Documents de référence de l'OMI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres ressources	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Activités pratiques ou de groupe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>
Excursions ( <i>non applicable</i> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S.O. <input type="checkbox"/>

### À la fin de l'activité

11 Veuillez évaluer la performance de chaque conférencier en fonction des éléments suivants (*veuillez cocher une case par rubrique*)

Nom du conférencier	excellent	bon	satisfaisant	médiocre
<b>.1 Frédéric Maignac</b>				
contenu de l'exposé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
présentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
capacité de transfert des connaissances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
efficacité avec laquelle le conférencier :				
• a répondu aux questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• a proposé des solutions aux problèmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>.2 Anne Reglain</b>				
contenu de l'exposé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
présentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
capacité de transfert des connaissances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
efficacité avec laquelle le conférencier :				
• a répondu aux questions <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• a proposé des solutions aux problèmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12 Veuillez indiquer les sujets qui étaient les plus intéressants et les plus pertinents pour vous ?

---



---

13 Faudrait-il ajouter d'autres sujets ?  Oui  Non

Dans l'affirmative, lesquels :

---



---

14 Estimez-vous que la réunion a atteint son objectif ?  Oui  Non

- |    |   |                              |                              |
|----|---|------------------------------|------------------------------|
| 15 | Pensez-vous utiliser les connaissances que vous avez acquises sur votre lieu de travail ?                                     | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| 16 | Aurez-vous la possibilité de transmettre les connaissances que vous avez acquises à vos collègues sur votre lieu de travail ? | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Observations :

---

---

---

---

---

---

---

---

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire d'évaluation. Les données que vous nous avez fournies sont importantes et aideront l'OMI à déterminer le succès et l'impact de l'activité.

## Annexe 7 – Photos







